

L'AMI DU LITTORAL



Bulletin de l'association

LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON

Mai 2007

Numéro 53

Siège social : 12 avenue de la Gare
Tel : 05 56 82 19 80 – 06 13 57 88 92 Adresse postale : B.P 51 33740 ARES
Notre site : <http://www.littoralnordbassinarcachon.com>

Le mot du président

Chers Amis

Je vous conseille de relire avec attention les deux derniers bulletins (n°51 et 52). Il n'y a rien à ajouter, sauf à se redire (ou à se contredire, ce qu'à Dieu ne plaise).

Nous surveillons et nous conseillons les études en cours, autant que faire se peut, nous restons des artisans de paix en cheminant à petits pas. Notre action se rapproche des thèses de la municipalité de Lège Cap-Ferret, et en accord complet avec la coordination de la CEBA..

Vous trouverez dans ce bulletin un coin de mémoire de Claude Perreaud, un article de Michel Janin sur la protection des sols, un article de Michel Gautier sur la fin des travaux de nettoyage de la plage d'Arès et la rubrique habituelle de Françoise Weeber sur les randonnées et causeries qu'elle organise.

Bonne lecture.

Christian de Chorivit

Le coin de la mémoire

A la fin des années 1920, Monsieur de Vries, banquier belge vient à Andernos pour créer un lotissement ultra moderne pour l'époque.

Il connaissait la famille Javal, en particulier, Léopold, également dans la finance.

Il achète, en partie à crédit, une superficie de forêt, dont certaine parcelle semble-t-il, très humide est dite « mare aux grenouilles » (source orale des anciens).

Ce lotissement sera nommé « Palace Park », en référence à l'anglicanisme de bon aloi de l'époque. Il était inséré entre celui du Bety et de Falgouet, issus de la propriété de la famille Javal, dont la fille Sophie deviendra Wallerstein par son mariage. En ce début du XX ème siècle la famille possède 3 000 hectares.

La commercialisation débute dans les années 30. Le projet était ambitieux, comportant 224 lots répartis en 13 îlots séparés par des rues ordonnées. Il prévoyait en sus, une piscine, un casino avec hôtel de luxe, des tennis, un château d'eau. La plaquette précisait « avec eau courante et électricité ». Pour mémoire, l'eau courante n'arrivera qu'en 1935 avec la Lyonnaise des Eaux, construisant le premier château d'eau public. Le château d'eau privé du « Palace Park » était un argument de vente important, car il alimenterait aussi la piscine. Certaines parcelles, étroites et contiguës, amèneront certains acheteurs à en acquérir plusieurs. Les parcelles 199 à 222 étaient réservées au casino et à l'hôtel (terrains construits très tardivement en 1960) en bordure du Bassin d'Arcachon.

La piscine de 50 m, dite olympique, possédera quatre niveaux de plongeon, dont deux seuls, sont régulièrement utilisés, en effet, la hauteur des plongeoirs supérieurs, très vertigineux dissuadait les moins hardis. Dans les années 50, un curé célèbre (son nom malheureusement est oublié) dénommé « le curé plongeur » y exécutera des démonstrations, au cours d'une de ses tournées destinées à récolter des fonds pour ses œuvres charitables. Ces plongeurs l'ont-il amené au ciel ?

A l'ouest un bâtiment sert à l'accueil et s'adjoint un Club-House avec bar. Au nord, dans un bâtiment disposé en carré s'ouvrent les cabines individuelles de déshabillage, tenues par Madame Meynieu.

La piscine sera très fréquentée dès le début, mais les villas se construiront très lentement, aux alentours. Il faut noter qu'au début des années 30, quatre lotissements étaient en concurrence entre le ruisseau du Bety et Taussat. Des difficultés de commercialisation entraînèrent la faillite de M. de Vries. Il semblerait que le lotissement ait été récupéré par les Javal - Wallerstein.

En 1936, seuls 36 lots sur 224 avaient été vendus. Le projet de Vries du casino-hôtel passera à la trappe. Seuls les tennis seront aménagés, très tardivement.

Avant 1940, la piscine est tenue par M. Baché (du Casino Miami et du Grand café du Centre). De nombreuses compétitions s'y déroulent, avec de célèbres champions internationaux (M. Taris en natation et M. Ponsard en plongeon). La piscine n'est ouverte qu'en période estivale et vidée l'hiver.

Pendant la guerre elle sera fermée et ne rouvrira qu'en 1946 au retour de captivité de M. Baché. Les frères Emile et Marcel Clément en seront les maîtres nageurs pendant une longue période.

En 1965, la piscine est reprise par la commune, l'alimentation est alors faite en eau de mer. M. Roland Descot est le gérant. Des problèmes techniques apparaissent liés à la corrosion des pompes et des canalisations par l'eau de mer, mais aussi à l'érosion des surfaces du bassin.

En 1973, M. Franck Cazenave, député, et maire de la commune, expose la maquette de la future piscine couverte, olympique et chauffée, qui va être construite.

5 ans plus tard, jugée vétuste, elle sera fermée et ne rouvrira qu'en 1979 après rénovation.

En 1987, nouveau projet. Citons le journal municipal de juin : Création d'un complexe hôtelier et de loisirs sur l'emplacement des courts de tennis. Coût estimé : 30 000 000 de francs. Projet financé par une Société d'Economie Mixte regroupant la commune,

(propriétaire des sols et bâtiments qui financera 30% du montant de la dépense), les 70% restants seront financés par emprunt, une Société de Développement Régional et des investisseurs privés. Obsolète, le bassin de la piscine sera réduit à 25 m et toujours alimenté en eau de mer.

Le 9 juillet 1988, le complexe hôtelier et la piscine seront inaugurés par M. Jacques Valade.

S'en suivront quelques déboires financiers...

C.P

Raoul Mesplède est décédé. Il avait participé aux excursions, aux causeries et aux distributions de nos affichettes. Raoul était de ceux qui nous ont inspiré notre devise « mieux connaître pour mieux aimer ».

C'était un bon garçon, chaleureux et curieux de tout, et très fidèle dans ses amitiés.

Très robuste malgré la maladie qui limitait ses forces, ostréiculteur à la retraite, il entretenait son jardin potager et ses fleurs. Il connaissait les problèmes des plages et des ports, des marées hautes et des marées basses. Infatigable, il avait entrepris l'étude de l'espagnol dans le cadre d'un jumelage communal. Ce grand ami nous a quittés mais sa mémoire ne s'effacera pas.

Salut vieux frère...

Christian de Chorivit

Protection des sols

Les sols de nos régions sont dans leur immense majorité des podzols humidifères développés à partir d'un matériau sableux épandu par le vent lors de la dernière période glaciaire.

La pauvreté naturelle de ces sols a imposé la monosylviculture, qui a façonné nos paysages. La recherche de rendements élevés et la mécanisation ont conduit à des pratiques de coupe rase, débroussaillage, dessouchage profond, fertilisation... suivies de remise en culture et gyro-broyage régulier. Des rendements qui auraient fait rêver nos anciens ont bien été obtenus...**mais**...ces techniques entraînent une perte nette des teneurs en carbone organique de la partie superficielle fertile du sol. La question de la durabilité de ce système était posée dès les années 1990.

Depuis, il a été montré que la disparition de carbone « ancien » formé au cours des 8000 dernières années n'était pas compensé par l'apport de carbone « jeune » injecté pour et par le peuplement mis en place après une coupe rase et son cortège d'agression du sol. (Jolivet C.2000 : le carbone organique des sols des Landes de Gascogne. Thèse de l'Université de Bourgogne).

Les études récentes, (la dernière de 2007) apportent une certitude : les sols cultivés « intensivement » s'appauvrissent rapidement en carbone organique et perdent ainsi la capacité de générer le développement des bactéries, de moisissures... lesquelles, permettent la vie végétale et animale. Au bout de combien de cycles « arrachage - remise en culture » verrons-nous le sable nu se former en dunes vagabondes ?

D'autre part, ces méthodes d'exploitation intensive et mécanisées avec rotation rapide sont à replacer dans le cadre général du cycle du carbone : in fine, la forêt landaise ainsi gérée ne semble déjà plus se conduire comme un puits mais bien au contraire comme une source de carbone pour l'atmosphère.

Enfin, de nombreuses régions voisines de la nôtre connaissent des sécheresses à répétition. Que se passerait-il si ce fléau survenait chez nous ? Les sols affaiblis de nos forêts résisteraient-ils ?

Le bon sens commande d'y réfléchir, il n'est que temps. L'exemple de la « forêt usagère » fournit une piste prometteuse à cette réflexion. Une forêt jardinée est par sa bio-diversité beaucoup mieux armée pour résister aux changements climatiques à venir, que les forêts de rapport et ce qui est encore plus précieux, elle est apte à les prévenir.

Nos sources : INRA 45160 ARDON et Géosol. Université de Bourgogne 6 Bd Gabriel 21000 Dijon.

M.J

Des nouvelles de la plage d'Arès

En conformité avec les deux propositions de réhabilitation immédiate de notre mémoire de l'automne, le SIBA a ouvert durant l'hiver deux chantiers :

- Le dragage du bouchon sableux de Canelette entre les balises C4 et C8 a été mené à bien, et le produit du dragage a été déposé sur une ligne de crête Est Ouest, des crassats à l'Est. Une augmentation bénéfique des courants de flot et de jusant devrait en résulter.
- L'évacuation par voie terrestre du magma argileux qui recouvrait l'estran en bordure de

plage, suite à l'engraissement de l'hiver 2006 a été commencée fin mars, début avril dans la foulée du curage du port ostréicole. Malheureusement, les travaux ont été très vite interrompus, faute de site d'accueil de l'argile extraite. Cette interruption est d'autant plus dommageable, que l'argile restée en place à l'Ouest migre à nouveau sur l'ensemble de la zone. Une reprise de ces travaux d'évacuation sera donc nécessaire.

Malheureusement encore, la situation des esteys s'est plutôt détériorée. Il est maintenant impossible d'aller à pied jusqu'à Canelette sans s'enfoncer dans 40 à 50 cm de magma argileux. L'importance de ce qui apparaît comme un comblement des esteys donne à penser qu'un phénomène général de sédimentation est à l'œuvre dans le Nord Bassin, qui se surajoute à la migration de l'argile apportée localement lors de l'engraissement malheureux de la plage de l'hiver 2006. La disparition des zoostères qui recouvraient les crassats y est peut-être pour quelque chose, à moins que ce n'en soit une conséquence, et quid de l'impact des bernaches et des cygnes qui pullulent cet hiver et qui font disparaître toute végétation ?
Donc, beaucoup de points d'interrogation pour l'avenir de notre plage.

M.G

De la Démocratie Participative

On a beaucoup parlé de démocratie participative lors des élections présidentielles. Quel peut-être le rôle d'une association comme la nôtre dans un tel débat.

Chacun sait qu'il existe chez tout être humain un désir de pouvoir qui peut prendre deux formes : **un désir de décider** et **un désir de création**.

Concernant sa vie personnelle, chacun est libre de décider : mener sa vie sentimentale, choisir ses amis, ses distractions, avoir ses idées politiques, etc... et cela s'appelle la liberté.

Mais sur le plan collectif, qu'en est-il ?

Le pouvoir de décider est donné aux élus dans toute démocratie représentative et à la ligne hiérarchique dans l'entreprise ou dans l'administration. D'où la nécessité, si l'on veut des femmes et des hommes heureux dans la cité et dans leur métier, de leur donner un espace pour créer, construire, entreprendre : les entreprises innovantes l'ont bien compris pour leurs salariés et oeuvrent en ce sens.

Et **pour la cité**, les associations peuvent créer cet espace de propositions et permettre ainsi au citoyen qui a des idées, d'en faire part, de les défendre, le cas échéant d'accroître son domaine de compétence et d'œuvrer pour leur mise en application.

Le champ de compétence de notre association est vaste, les sujets environnementaux interpellent chacun et Internet nous donne le moyen de communiquer aisément. N'hésitez pas, le bureau de votre association est à votre écoute, et ensemble créons ce champ de propositions dont la cité a besoin.

M.G

Nous vous proposons dans ce bulletin, un extrait de « Voyage insolite dans le temps et l'espace » que l'un de nos sociétaires, également membre du CLUB D'ASTRONOMIE « BETELGEUSE », auteur de l'ouvrage, nous a transmis.

Le tour de l'astronomie en 80 pages/2007.

LE SOLEIL...

330 000 fois plus massif que la Terre

Dépassant cent fois celui de la Terre, le diamètre du Soleil (**1,4 millions de km**) est cependant trois mille fois plus petit que le diamètre des plus volumineuses étoiles connues, les super géantes rouges.

La température moyenne de la surface solaire est de 5750°C. Le champ magnétique sous-jacent fait apparaître des taches sombres ponctuelles de température 4000°C en surface, entourées par des plages faculaires, extrêmement brillantes et chaudes.

Globalement, l'énergie émise par l'astre du jour augmente avec le nombre de taches. Les plus grandes d'entre elles, avoisinant 50 000 km de diamètre peuvent persister plus d'un mois et leur nombre varie suivant **un cycle de onze ans observé en Occident depuis quatre siècles.**

Le cycle actuel correspond à une étoile particulièrement peu énergétique au premier trimestre 2007. On observe actuellement le phénomène rarissime de disparition des taches à la surface du Soleil...

Pour mémoire, les hivers ont été particulièrement rigoureux de 1645 à 1715, lors du petit âge glaciaire. On suppose que le luthier Stradivarius (**1644 -1737**)

a été approvisionné par ce minimum climatique freinant la croissance des arbres de la forêt des violons dans le sud des Alpes italiennes.

Pour en savoir plus, CLUB D'ASTRONOMES AMATEURS BETELGEUSE à Andernos les Bains. 05 56 82 11 51 ou 05 56 60 81 32.

F.M

Courrier des adhérents

A propos de l'extension du Port du Betey.

Est-il normal de détruire de beaux arbres ? (certains viennent d'être replantés, quel gâchis !). Est-il normal de réduire la moitié de cette plage fréquentée par tant de résidents à l'année et de touristes, au risque de les encourager à fuir ce site? L'économie du pays est tributaire de leur présence, ne l'oublions pas !

Est-il normal d'engager des frais énormes pour permettre le stationnement de 300 bateaux ?

Ne contribuons pas à détruire cet environnement naturel remarquable, c'est notre devoir de le protéger.

S.H

Nous vous signalons la parution, le 16 juin prochain d' « Arès Côté Cœur », nouvel ouvrage de M. Gérard Simmat, réalisé en hommage au Docteur Patrick Bordes-Süe, disparu en 2003. Ouvrage préfacé par M. Jean-Guy Perrière, maire d'Arès.

On y trouve la description de l'épine dorsale de la ville, ses voies, ses habitations, ses commerces décrits par les anciens. Un hommage est rendu à tous les habitants d'Arès, sous la forme de silhouettes arésiennes, qui ont marqué la commune et les lieux disparus à ce jour. De nombreux documents sont inédits.

Cet ouvrage sera remis officiellement le 16 juin prochain au maire d'Arès lors d'une cérémonie amicale à l'ancienne mairie, en fin de matinée. L'auteur sera présent de 10h à 13 h pour vendre et dédicacer l'ouvrage.

Prix public : 40 €

Prix membre des Amis du Littoral : 36 €